

<b>Unité de rattachement :</b>	<b>No : 2420</b>	<b>Nom : Didactique des langues</b>	<b>Code CAFF : 7502</b>
--------------------------------	------------------	-------------------------------------	-------------------------

<b>Sigle :</b>	<i>DDL2550</i>	<b>Espace réservé au Bureau des études</b> Code CAFF confirmé :
<b>Titre complet :</b>	<i>Didactique du français langue seconde : intégration des compétences</i>	
<b>Titre abrégé :</b>	<i>Did. du FLS : intégration des compétences</i>	
<b>Crédits :</b>	3	
<b>Objectifs du cours :</b>	Ce cours permettra aux personnes étudiantes d’approfondir leurs connaissances de l’enseignement et de l’apprentissage des compétences langagières en français langue seconde à des ordres variés (du préscolaire à la francisation des adultes). Dans une approche intégrée, il vise à mettre de l’avant les interrelations entre l’oral (compréhension et production) et l’écrit (compréhension et production) dans la création et la planification de tâches complexes.	
<b>Sommaire du contenu :</b>	Ce cours explore les liens entre l’écrit et l’oral dans le contexte de l’enseignement du français langue seconde à divers ordres d’enseignement et dans différents contextes. Il permet l’analyse, l’évaluation, l’adaptation et la création d’activités et de situations d’enseignement et d’apprentissage qui visent le développement des compétences à l’oral (compréhension et production) et à l’écrit (compréhension et production), et ce en lien avec les théories qui sous-tendent l’enseignement et l’apprentissage des langues. Le cours examine également l’exploitation de la grammaire et du vocabulaire dans l’intégration des compétences à l’oral et à l’écrit, ainsi que la différenciation pédagogique dans la création et l’évaluation d’activités et de situations d’enseignement et d’apprentissage intégrant ces compétences. Une attention particulière est portée à la prise en compte du bagage linguistique et culturel des élèves dans les activités, tâches et situations intégrant l’oral et l’écrit. De plus, le cours réinvestit l’exploitation du numérique à l’oral et à l’écrit.	
<b>Compétences professionnelles en enseignement :</b>	Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles en enseignement # 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 11 et 12.	
<b>Modalités d’enseignement :</b>		
<b>Conditions d’accès :</b>		
<b>Cours concomitant(s) :</b>		

<b>Préalable(s) :</b>	DDL1141 - Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales DDL2245 - Didactique du français langue seconde : compréhension et production écrites
-----------------------	---

## Justifications et informations complémentaires

### Réponses obligatoires

A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création?

Ce cours est créé dans le contexte de la refonte du programme de baccalauréat en enseignement du français langue seconde afin de s'arrimer au nouveau Référentiel de compétences de la profession enseignante. Il répond au besoin d'un enseignement plus intégré des compétences à l'oral et à l'écrit.

B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? Baccalauréat en enseignement du français langue seconde

C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? **Non**  Oui

**Si oui :** Quel(s) cours remplace-t-il? :

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

Dans tous les programmes où le cours est offert.

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes :

D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? **Un groupe-cours au trimestre d'hiver de la deuxième année.**

E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?

**Magistral : indiquer le maximum pédagogique: 45**

Atelier : indiquer le maximum pédagogique:

Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé \_\_\_\_\_

Stage en enseignement

Stage professionnel

### Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :

F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?

**Non**  Oui  et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)

G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? **Non**  Oui

H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? **Non**  Oui

**Si oui**, précisez les ressources qui sont requises :

### Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :

#### Diplôme :

Maîtrise terminée dans le domaine de la didactique des langues secondes.

#### Expérience :

Expérience en enseignement du français langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins deux (2) ans dans les sept (7) dernières années dans le système scolaire québécois (préscolaire, primaire, secondaire,

cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

Connaissances en lien avec la didactique de l'oral et avec la didactique de l'écrit en langue seconde (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

**Spécifications:**

Compte tenu de l'intégration de la didactique de composantes langagières souvent enseignées séparément, une entrevue pourrait être demandée pour vérifier la compréhension théorique et pratique de ces composantes ainsi que la façon dont l'intégration est conçue.

**Équivalences: A ou B**

**Équivalence A:**

Scolarité de maîtrise d'au moins quinze (15) crédits acquise dans les cinq (5) dernières années dans le domaine de la didactique des langues secondes. Connaissances en lien avec la didactique de l'oral et avec la didactique de l'écrit en langue seconde (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

ET

a) Expérience en enseignement du français langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins cinq (5) ans dans les dix (10) dernières années dans le système scolaire québécois (préscolaire, primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

OU

b) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

**Équivalence B:**

Scolarité de doctorat en didactique des langues secondes.

ET

a) Recherche en lien avec la didactique de l'oral et de l'écrit en langue seconde.

OU

b) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

\_\_\_\_\_  
Signature de la direction du département

\_\_\_\_\_  
Date

**Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours**

<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun coût
<input type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à : \$

**S'il y a des coûts associés à ce cours :**

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

\_\_\_\_\_  
Signature de la direction administrative de la Faculté/École

\_\_\_\_\_  
Date